



Groupe des élu-es Lille Verte
Place Augustin Laurent
59000 Lille

Commission nationale de l'informatique et des libertés
3 place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

Objet : Alerte sur la vidéosurveillance algorithmique à Lille

Lille, le 19 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Le 5 décembre, nous avons saisi votre commission par courrier afin que soit révélée l'analyse d'impact sur le déploiement de la vidéosurveillance à Lille, que la Ville vous avait transmise en 2022. Nous voulions nous assurer du fait que cette analyse prenne en compte l'impact spécifique du déploiement d'un logiciel de vidéosurveillance algorithmique (VSA), et non simplement du déploiement des caméras de vidéosurveillance.

Il se trouve que dans le cadre du comité éthique de vidéoprotection de la Ville de Lille, l'élu de notre groupe qui en est membre a pu consulter cette analyse d'impact que nous avions demandée. Or, à la lecture de cette analyse, il apparaît que la mention de l'impact spécifique de la VSA n'est pas présente.

Pourtant la Ville de Lille utilise bien le logiciel de VSA *Briefcam*, et plus précisément deux options : la lecture de plaques d'immatriculation, ainsi que la relecture d'images sur réquisition judiciaire. Cela a été confirmé par le premier adjoint au Maire.

Lors du Conseil municipal du 13 décembre, nous avons posé une question orale, où nous avons demandé de clarifier l'absence de la mention de la VSA dans l'analyse d'impact. Le Maire de Lille et ses adjoint-es n'ont pas su nous répondre.

Enfin, la transmission de cette analyse à la CNIL a eu lieu en mars 2022 (signature de l'analyse d'impact par le directeur de la police municipale et la déléguée à la protection des données à cette date). Pourtant le centre de supervision urbain lillois a été mis en service en janvier 2022. L'analyse d'impact sur le déploiement de la vidéosurveillance à Lille vous aurait donc été transmise après son déploiement.

Pour ces deux raisons, nous saisissons à nouveau votre commission, afin que vous puissiez statuer sur le respect ou non de la procédure de protection des données personnelles des Lilloises et Lillois par la Ville de Lille.



Groupe des élu-es Lille Verte
Place Augustin Laurent
59000 Lille

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane BALY, Faustine BALMELLE-DELAUZUN,
Co-président-es du groupe Lille Verte

Jérémy CREPEL
Conseiller municipal et membre du comité d'éthique de la vidéoprotection



GRUPE DES ÉLU-ES LILLE VERTE



lilleverte.fr
contact@lilleverte.fr

